

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 25 Novembre 2015

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 25 Novembre 2015, à partir de 9h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY
Perrine CHARVOLIN-VOLTA
Laura MARTINEZ

Etait invitée : Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 Octobre 2015

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 16 Novembre 2015 :

- Carnet de commandes : 6.9M€ (dont Carnot : 87 000€)
- Carnet de négociation : 4.7M€
- Facturation : 6.8M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est bonne.

3. Point sur les élections des représentants du personnel

Les résultats des élections à la DUP ont été mis à disposition sur le site Intranet de C-Innov et envoyés à l'ensemble des salariés.

4. Informations sur la gestion des congés sur Eurecia et la possibilité pour les salariés de pouvoir avoir accès au planning d'absences d'autres salariés

Les salariés ont été consultés afin de savoir quelle règle appliquer. Le résultat de cette consultation est qu'il est très utile que les absences des salariés soient visibles pour les autres salariés travaillant dans la même équipe, sous réserve que le motif de l'absence n'apparaisse pas. Les modifications sur Eurecia seront faites en ce sens.

5. Information individuelle concernant le changement de mutuelle au 01/01/2016

Après avoir consulté et informé les représentants du personnel, l'employeur doit informer individuellement chaque salarié de la mise en place du nouveau régime frais de santé collectif et obligatoire par décision unilatérale (DU). En conséquence, la DU sera remise au salarié en main propre contre décharge en même temps que la fiche de paie. Les documents seront à retirer au service du personnel (bâtiment du CSAM) à partir du vendredi 27 novembre.

Pour les salariés ne travaillant pas physiquement sur le site d'Ecully, la DU sera envoyée en même temps que la fiche de paie par lettre recommandée avec accusé de réception.

6. Questions diverses

- Suite à la loi Rebsamen, les règles de fonctionnement de la DUP sont modifiées : la Délégation Unique du Personnel (DUP) doit se réunir au moins une fois tous les 2 mois (ce qui sera mis en application chez Centrale Innovation à compter du 1^{er} janvier 2016). Lors des prochaines élections, l'employeur devra mettre en place une DUP élargie (attributions du CE, des DP et du CHSCT). De plus, l'employeur rappelle aux membres de la DUP la possibilité de se former afin de « maîtriser les missions et leurs prérogatives » en tant qu' élu. Un programme de formation et des dates de sessions (prévues sur le 1^{er} trimestre 2016) seront proposés aux élus.
- Point sur les stagiaires au sein de C-Innov : Le décret concernant le quota des stagiaires en entreprise est sorti le 26 octobre 2015 : il est porté à 15% de l'effectif de l'entreprise, soit 12 stagiaires présents en simultané pour Centrale Innovation. Compte-tenu de ce quota, les membres du Directoire de Centrale Innovation ont pris la décision de répartir entre les laboratoires les 12 stagiaires autorisés, au prorata du carnet de commandes réalisé l'année précédente par chacun des laboratoires (pour les stagiaires 2016, c'est le carnet de commandes 2014 qui est considéré). En revanche, les demandes de gestion de stagiaires en dehors de la période critique Avril – Juillet (inclus), seront instruites au cas par cas, en dehors du cadre posé ci-dessus. Une information a été transmise aux Directeurs des Laboratoires afin de les informer de leur nouveau quota.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 9h45.

La prochaine réunion du CE aura lieu le **Lundi 14 Décembre 2015 à 14h00**.

A Ecully, le 25 Novembre 2015,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

